



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Soutien exceptionnel en faveur des OLES

Question écrite n° 33555

Texte de la question

M. Pieyre-Alexandre Anglade interroge M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie, sur la réorientation en 2020 des fonds alloués au dispositif de soutien au tissu associatif des Français à l'étranger (STAFE) vers les organismes locaux d'entraide et de solidarité ainsi que vers les centres médico-sociaux afin de les soutenir dans leurs missions en cette année marquée par l'épidémie de covid-19. Cette réorientation des fonds fut bienvenue et a permis à plusieurs entrades et bienfaits de la circonscription du Benelux de répondre à l'importante augmentation de demandes d'aide de Français confrontés à des difficultés financières, grâce à ces subventions supplémentaires obtenues très rapidement. Il souhaiterait connaître le montant total des subventions versées dans ce cadre et, si celles-ci n'ont pas épuisé la totalité du dispositif STAFE 2020, il aimerait savoir s'il envisage de permettre aux organismes locaux d'entraide et de solidarité qui en aurait besoin de présenter une nouvelle demande de subvention exceptionnelle.

Données clés

Auteur : [M. Pieyre-Alexandre Anglade](#)

Circonscription : Français établis hors de France (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33555

Rubrique : Français de l'étranger

Ministère interrogé : [Tourisme, Français de l'étranger et francophonie](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 novembre 2020](#), page 7692

Réponse publiée au JO le : [30 novembre 2021](#), page 8604